

FORMATION À LA MÉTHODOLOGIE DOSAVI

Déetecter les situations de violence
domestique et orienter les
personnes concernées

La violence au sein du couple et de la famille a des répercussions négatives sur la santé physique et psychique ainsi que sur la participation sociale des personnes concernées. Qu'elles subissent ou exercent ces actes, nombreuses sont les personnes qui s'adressent à des institutions sociales en raison de difficultés autres que la violence. Repérer cette violence n'est pas toujours aisé pour les professionnel·le·s sollicité·e·s. Toutefois, dans le but d'améliorer durablement la situation des personnes concernées (auteur·e·s et victimes, de même que les enfants), il est essentiel que les intervenant·e·s sociaux et le personnel soignant détectent la problématique de violence et accompagnent les personnes concernées afin qu'elles sollicitent une aide auprès d'un service adéquat.

- Date et heure: 4 et 5 mai 2026, de 9h à 17h
- Lieu: Campus Arc 2, Espace de l'Europe 11 à Neuchâtel
- Prix: 200 CHF (soutien de l'OPFE déjà déduit)
- Places: maximum 15 personnes NE / 5 BE
- Inscriptions via ce lien ou scannant le code QR:



FORMATRICE / FORMATEUR

Susanne Lorenz

Professeure HETS Valais Wallis

Christophe Flühmann

Professeur à la HETS Fribourg

PUBLIC CIBLE

Toute personne travaillant dans le domaine social ou de la santé et pouvant être en contact avec des personnes potentiellement concernées par des problèmes de violence dans le couple et la famille.

OBJECTIFS

- Renforcer les pratiques de détection et d'orientation de personnes confrontées à la violence dans le couple ;
- Acquérir des habiletés professionnelles pour repérer des signes de la violence dans le quotidien des personnes rencontrées, pour s'autoriser à questionner les personnes concernées au sujet des signes repérés et à poser l'hypothèse de l'éventuelle présence de la violence ;
- Développer des compétences professionnelles pour aider les personnes concernées à identifier des intérêts à solliciter une aide ciblée sur la violence, respectivement à être accompagnées lors de la prise de contact avec un service d'aide pour personnes victimes ou pour auteur·e·s ;
- Encourager les professionnel·le·s à interpeller le réseau d'intervention auprès des personnes auteures et victimes en vue de renforcer la collaboration et la lutte contre la violence dans le couple.